

Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie d'enquête

Bernard LACOMBE ⁽¹⁾, Marie-José LAMY ⁽²⁾

(1) *Démographe ORSTOM, Département SDU, Mission ORSTOM de Mexico,
Apartado postale 57297, 06501 Mexico DF*

(2) *Démographe, Institut de démographie de Paris, 22, rue Vauquelin, 75005 Paris*

RÉSUMÉ

L'article s'interroge sur la pertinence du concept de ménage principalement employé en démographie pour analyser la réalité familiale. Conçu en référence à la famille restreinte occidentale, ce concept est-il encore opératoire dans des contextes radicalement différents, notamment là où les familles étendues sont dominantes? Il peut l'être, répondent les auteurs, à condition d'être manié prudemment en toute connaissance de ses limites, et seulement comme concept pratique de collecte. A vouloir le faire coïncider à toute force avec une réalité sociale, on verse dans l'illusion méthodologique.

MOTS-CLÉS : Démographie — Statistiques — Ménage — Famille restreinte — Illusion méthodologique.

ABSTRACT

*The household and the small family.
A methodological illusion of statistics and survey demography*

The article questions the pertinence of "household" principally used in demography to analyse family reality. Designed with reference to the western family, is the concept still operational in radically different contexts, and in particular where extended families are dominant? The authors reply that it might be as long as it is handled with caution, knowledge of its limits and only as a practical collection concept. Wanting to force it to coincide with a social reality leads to methodological illusion.

KEY WORDS : Demography — Statistics — Household — Nuclear family — Methodological illusion.

La famille, terme auquel nous conservons son sens vague dans une première approche, n'est pas un objet central de la démographie et de la statistique d'enquête. La démographie, science essentiellement quantitative et statistique (1) (Dictionnaire démographique multilingue, Nations unies) a pour objectif l'étude des populations humaines dans leur dimension, leur structure, leur évolution. Qui dit population dit ensemble d'individus au sens statistique du terme, et l'analyse

démographique porte sur des individus d'une même population de leur entrée (naissance, immigration) à leur sortie (décès, émigration) dans un stock. Pour ces individus et cette population, on calcule taux et probabilités : natalité, fécondité, migration, nuptialité, mortalité... on peut augmenter le genre de sujets et adjoindre d'autres phénomènes : par exemple la morbidité, mais l'on voit bien que de proche en proche, on sort d'un champ scientifique pour pénétrer dans un autre avec un ensemble de techniques, et *par* cet ensemble de techniques. Rappelons incidemment qu'une population se définit par un ou plusieurs critères : la nationalité, l'âge, le passage à un moment-événement (si cet événement est une année de naissance on parle de génération, si cet événement est autre, comme le mariage, on parlera alors de cohorte) ou par tout autre critère que l'on juge d'intérêt (la population des immigrés par exemple). De toutes ces manipulations, des perspectives de population sont déduites, que d'aucuns prennent pour des prévisions, ce qu'elles ne prétendent jamais être, que la réalité dément avec constance, mais dont l'intérêt scientifique reste patent puisqu'elles fournissent à l'analyse économique et sociale des points de référence quant à l'évolution.

Une autre difficulté se pose à l'étude de la famille vue du point de vue statistique et démographique : les individus et les événements qu'étudient les démographes sont biologiques et sociaux. Ce *et* est facilement oublié. Cette omission est une approximation valable pour certains cas : on peut se dispenser de trop fouiller le caractère social de certaines variables : une naissance, un décès ne sont considérés que sous leur angle biologique — mais déjà l'on rencontre de grandes difficultés de classement, insolubles en certaines études : continuum entre fausse-couche, avortement, mort-né, né vivant décédé à la naissance... — dans de nombreux cas, on peut donc occulter la dimension sociologique de la variable. Mais dans d'autres, la dimension sociologique sous-tend toute la définition de la variable : ceci est particulièrement net en ce qui concerne le mariage, aux règles et coutumes si diverses (2), ou en ce qui concerne la migration et la résidence, qui ne sont pas des notions contraïres : où demeure un nomade, un prisonnier, un interne de pensionnat ou d'hôpital ? Quel est le domicile, légal ou habituel, d'une personne nouvellement arrivée, qui veut s'installer mais que les conditions globales — le chômage par exemple — forceront au départ pour une autre résidence temporaire : cette personne n'est résidente nulle part, au sens légal ou au sens de fait (3). La détermination des faits démographiques est si malaisée que certains en ont même déduit la relativité absolue des concepts. Ainsi, au Congrès de l'Union internationale de l'Étude scientifique de la population, à Liège en 1973, un intervenant avait proposé que l'on reconsidère la question du décès pour des sociétés qui tiennent leurs morts comme partie prenante du monde des vivants (4); cette proposition n'avait pas même été étudiée. Les premières données démographiques étaient de conception légale, leur collecte étant faite par des administratifs; actuellement, l'on recherche plus la cohérence des données et leur cohésion sur le plan de la logique. Mais l'espoir que l'on pouvait alors entretenir d'obtenir des données sans reproche paraît illusoire. C'est par l'intermédiaire de ce biais que les enquêtes socio-économiques, qui utilisent en règle quasi générale les mêmes concepts, conceptions et méthodes que la démographie (malgré une sophistication plus grande des outils d'analyse) sont impliquées dans notre étude sur les difficultés de la définition de la famille et du ménage.

Historiquement, la démographie est née d'une double préoccupation :

— la première est un souci d'actuaire : connaître le terme de la vie humaine, à des fins de calculs financiers ; cependant c'est par l'utilisation des récapitulatifs des bulletins de décès des paroisses, édités à Londres pour déceler une éventuelle apparition d'une épidémie de peste, que John GRAUNT publia la première table de mortalité. Parfaite dans sa conception technique, fantaisiste dans ses résultats (les informations donnaient non l'âge des décédés mais la cause de leur décès,

c'est cette assimilation causes/âges qui brouilla l'information) cette table fut rendu obsolète par celle d'Edmund HALLEY ; moins connue que la comète, cette table du même nom n'en est pas moins remarquable par sa cohérence (DUPAQUIER J., 1976) ;

— la seconde préoccupation est celle de tout État centralisé : savoir qui est quoi du point de vue de l'impôt et autres joyeusetés des administrations. De cette conception est née la technique du recensement, attestée dès la plus haute antiquité : celui de l'an zéro en Palestine, commandé par Hérode, a acquis quelque réputation...

La conjonction des deux préoccupations a donc créé l'analyse démographique. Reste à préciser pourquoi celle-ci n'a abordé que tardivement l'étude de la famille : on parlait certes de feu, foyer, ménage, famille, mais on se gardait bien d'aller y regarder de trop près. En effet, les techniques statistiques n'étaient pas adaptées, mais surtout les données n'existaient pas. Or c'est l'existence de données qui crée les méthodes d'analyse, tout comme c'est le besoin de la société qui crée le recueil des données (il peut y avoir un hiatus entre les raisons du recueil et celles de l'analyse, à la limite elles peuvent n'avoir rien à voir : le lien entre la table de mortalité de John GRAUNT et la peur de la bourgeoisie anglaise devant la peste n'est pas évident!). Les sources de la démographie n'étaient pas propices à l'émergence de la famille comme sujet d'étude démographique. Si on étudiait la famille c'était celle, tout abstraite malgré l'apparence, des enfants d'une femme ; quand on voulait vraiment étudier les unités sociales dans lesquelles s'inscrivaient les individus, vrais sujets-objets de la démographie, c'était en se limitant à la décomposition de ces unités, dont on faisait la statistique comparée en les groupant en populations différentes selon quelques traits caractéristiques, dont en particulier la taille (nombre de personnes de l'unité) et le chef de l'unité, dont les déterminations étaient attribuées à l'unité (par exemple la catégorie socio-professionnelle). Ce sont les progrès de la collecte et ceux des capacités des machines d'exploitation informatique qui ont provoqué l'apparition de l'étude de la famille dans la communauté scientifique des démographes.

A partir des recensements, la collecte s'est diversifiée et les anciens concepts (feu, foyer) ainsi que les déterminations juridiques ont cédé le pas à des concepts et des déterminations plus techniques : le concept de ménage est devenu, en ce qui concerne notre propos, déterminant. Il parut « logique », « évident ». Sur les plans social, économique, démographique, il était, sembla-t-il, irréprochable. Quand les choses ne paraissaient pas très conformes au modèle, on pensait à une réalité résiduelle (la grande famille devant au bout du compte devenir restreinte partout), ou à des exceptions bien contrôlées (les institutions à un bout de l'échelle, les ménages d'une personne à l'autre), ou à des modifications normales du modèle (un ménage composé d'une mère seule avec ses enfants)... L'analyse partait d'une idée : le ménage est plus ou moins la famille restreinte, noyau autour duquel s'agglutinent d'autres individus (parents du couple, cousins, domestiques...).

Chaque pays disposant d'un appareil statistique a finalement produit des données sur la famille de par la simple logique du travail de ses statisticiens et démographes : pour collecter les données démographiques on recueillait aussi cette information, et la pente naturelle d'un démographe est d'analyser les données qui existent. L'analyse comparative de ces données réserve bien des surprises dont Hervé LE BRAS se fait l'écho dans la publication de synthèse qu'il a réalisée en 1979 : chaque pays de l'OCDE a ses propres définitions, et celles-ci entraînent des divergences assez grandes ; un autre démographe, Michel GARENNE, a procédé de même pour les ménages en Afrique, et arrive aux mêmes difficultés de comparaison.

La critique du concept ménage-famille s'est ainsi peu à peu construite au cours de la décennie passée. Plus virulente dans les pays qui ont « importé » la

démographie que chez les autres où elle était née, cette double critique se rejoint actuellement en un effort pour relativiser la notion et... la conserver.

Depuis le haut Moyen Âge le ménage-famille semble avoir une réalité sociale et économique dans nos sociétés (5) et le développement des nations occidentales paraît lui avoir donné la primauté en tant que cellule de base de la société. Sur le plan idéologique, la famille, chrétienne, ou bourgeoise, ou fasciste, a eu une belle carrière, qui paraît se continuer avec l'idéologie malthusienne de la planification familiale moderne (6). Baignant dans cette ambiance, les démographes des nations développées en proie à la statistique ont cru que le ménage-famille était le pivot de toute collecte : que l'on recense les individus et qu'on les regroupe en familles nucléaires et ménages plus ou moins restreints, ou que l'on recense les ménages dont on relève ensuite les individus, le ménage-famille parut une étape obligatoire de la saisie de l'information.

A ce point de l'analyse il devient important de définir ce dont nous parlons et ne plus se contenter des mots ménage et/ou famille et ménage-famille, ménage réduit, famille restreinte, noyau familial, famille élargie... tous ces mots se cachant plus ou moins derrière les concepts que l'on utilise.

Le démographe et le statisticien d'enquête ne connaissent que le concept de ménage. Tous les autres sont des broderies sur ce concept qui n'admet pas de définition universelle et satisfaisante car elle fait appel à plusieurs dimensions de la vie en société :

- la résidence (résidence habituelle, mélange de droit et fait)
- la filiation et l'alliance
- le genre de vie
- la vie en commun
- la communauté des revenus
- la communauté de consommation

Le ménage est un groupe de personnes vivant ensemble. L'on voit tout de suite combien ce concept va dépendre des définitions. Ainsi la définition italienne inclut les « liens affectifs » dans ses critères de définition. Le système français définit le ménage par le logement : on est assuré que cette unité n'est pas moins compliquée à définir ; au contraire au Portugal on définit le ménage par la parenté et le logement n'intervient que pour la limiter aux membres présents (LE BRAS, H., 1979 : 161). Or la parenté est une chose suffisamment complexe pour compliquer toute définition des unités sociales, tous les anthropologues le diront... Comme le déclare H. LE BRAS dans son étude pour l'OCDE :

les significations complexes du ménage ne sont guère simplifiées par ces définitions qui renvoient à d'autres définitions elles-mêmes complexes (1979 : 77).

Mais la vraie question pour un statisticien d'enquête, qu'il soit démographe ou socio-économiste, c'est de trouver un moyen, un biais, pour compter sans omission ni double compte. Cette notion de vie commune recouvre quand même bien la notion de parenté : quand on est apparenté on vit ensemble et quand on vit ensemble on est apparenté... Cette notion de vie commune, malgré ses imperfections est opératoire, elle fonctionne comme critère de collecte même si elle n'a aucun sens ou aucune dénomination pour telle ou telle société. Car aucune société n'est organisée n'importe comment, et toutes ont des bases biologiques et spatiales.

La critique du concept ménage s'est produite dès que l'on a voulu en tirer des renseignements valables sur la société. Comme le dit H. LE BRAS (1979 : 75) :

On a observé ces ménages pour obtenir sur les familles certains renseignements qu'exigeait la planification sociale.

En ce qui concerne les pays africains par contre, le mouvement a été plus chaotique et presque individuel ; certains scientifiques se sont « intéressés » à

l'analyse des ménages et familles : H. RAULIN (1975), ethnologue qui a produit une remarquable synthèse sur les données collectées par les enquêtes démographiques réalisées en pays africains francophones. Les autres sociologues ou démographes qui suivirent partirent en général d'un besoin, interne à l'analyste, de tirer le maximum de renseignements des données qu'il exploite. Dès le début de l'exploitation de ces données sur la famille et le ménage, les auteurs ont rencontré les limites des définitions, la critique a été très vive : le ménage n'est pas la famille, la famille, qu'est-ce que c'est ? La famille restreinte n'est pas un modèle universel, l'évolution dans les pays développés amène l'émergence de familles d'isolés, de couples sans mariage, de mariages sans enfants, d'enfants à deux logements : celui du père, celui de la mère... Un même mouvement de contestation s'est produit dans les enquêtes agronomiques dont le groupe AMIRA s'est fait l'écho. Pourtant cet esprit de remise en cause ne semble pas avoir atteint son but si on se limite à la seule collecte démographique : en effet on ne trouve pas d'enquête pouvant se libérer de la notion du ménage-famille ce qui semble tenir à trois raisons :

— la première est que malgré son inadéquation le concept fonctionne, comme nous l'avons déjà dit, empiriquement, de par le fait qu'il faut un homme et une femme pour faire des enfants, que les enfants restent plus ou moins longtemps avec leurs parents, et que même si ce noyau familial n'est pas « reconnu » socialement, il n'en existe pas moins ;

— la seconde est que le concept fonctionne en des sociétés où on ne l'attendait pas compte tenu de la permanence des notions de grandes familles (clans, lignages). C'est le cas au Congo, où quoiqu'aucun nom ne le désigne le ménage-famille est réalisé dans une très grande proportion des cas (G. BOUNGOU *et al.*, 1984) ou au Sénégal, malgré de nombreuses nuances (V. MARTIN, 1970). On trouvera dans les communications présentées au CICRED pour la réunion de décembre 1982 de nombreux exemples pour des pays non européens ;

— la troisième est que l'on n'a pas trouvé mieux, ou plutôt moins mauvais.

Ces critiques et la mise en évidence des limites du concept empirique de ménage-famille ont une importance très grande : d'une part les auteurs qui travaillent sur ces données le font avec prudence et tentent de mieux cerner la réalité concernée par les définitions (cesser de confondre la « concession », mode de regroupement spatial d'un ensemble de maisons en certains pays africains, avec l'exploitation agricole, avec la famille au sens de lignage ; le ménage, avec la famille nucléaire...); d'autre part, ces auteurs prennent garde de ne plus comparer un pays à l'autre, une enquête à l'autre, sans y regarder de près (7); enfin, ils cessent de demander au ménage-famille d'être systématiquement signifiant socialement (il n'en reste pas moins qu'il signifie quelque chose, mais que ce « quelque chose » reste un « je-ne-sais-quoi » qui est à déterminer cas par cas).

Un autre point de blocage s'est révélé : les facilités de l'informatique provoquent une inflation de l'information de type classique. A partir d'une enquête ou d'un recensement on peut produire des milliers de tableaux... dormants (8). Ce qui fait écrire à Hervé LE BRAS (1979 : 73) :

Ces données emplissent parfois d'épais fascicules des recensements récents. Deux à trois cents pages de tableaux y gisent endormies. Quatre raisons expliquent leur sommeil.

Ces quatre raisons que LE BRAS donne sont les suivantes :

- difficulté d'interprétation ;
- catégories (ménages, familles) floues ;
- la description est très dépendante des catégories générales des recensements (population de droit ou de fait) ;
- l'objectif des données n'est pas clair (si c'est seulement pour décrire la fécondité, alors on ne voit pas le lien ; si c'est pour décrire la société, l'apparente

« neutralité » des concepts ne permet pas de conclure ; pour décrire il faut savoir ce que l'on veut décrire).

Tous ces blocages, critiques et contestations ont eu l'énorme avantage de déciller les yeux de ceux qui mettaient trop d'espairs dans de telles analyses et d'imposer l'idée qu'il fallait effectuer des investigations *ad hoc* sur la famille si l'on voulait étudier statistiquement le phénomène.

Dans cette nouvelle optique, qui s'imposera de plus en plus à l'avenir malgré ses balbutiements actuels, et qu'une action internationale appuie efficacement (CICRED, voir références), la famille et le ménage font l'objet de recherches spécifiques dans une certaine idée directrice ; ces recherches vont bien évidemment sortir du dilemme posé par la statistique des ménages-familles comme sous-produit des recensements et enquêtes démographiques. Le modèle de type européen est bien évidemment abandonné dans ce genre de travaux sans même que cet abandon fasse problème, même si l'unité d'enquête reste, ce qui est parfois le cas, le ménage-famille, comme dans l'enquête menée au Congo (G. BOUNGOU *et al.*, 1984). Dans ce cas, le ménage-famille est seulement une unité de tirage de l'enquête et non une unité sociale jugée *a priori* pertinente. Dans ces enquêtes, qui sortent de notre propos puisque justement elles sortent des critiques que l'on peut adresser aux données démographiques concernant la famille, les événements familiaux sont utilisés comme des traceurs de la réalité familiale, la parenté est utilisée comme déterminant un champ social, l'habitat comme décrivant un espace socialement appréhendé par un groupe...

Pour conclure, nous résumons notre propos en affirmant que le modèle de la famille restreinte en statistique d'enquête s'est imposé via le ménage de par un effet d'eurocentrisme : la démographie étant née dans les pays développés, ceux-ci ayant cru que la famille nucléaire était la famille d'avenir, le modèle a été exporté dans les enquêtes empiriques sans que l'on perçoive d'une part les limites du modèle lui-même dans ses pays de naissance et d'autre part les inadéquations de ce modèle avec les pays où la statistique était un produit d'importation. Cependant, sans que l'on puisse penser que ceci perdurera à moyen terme (au-delà de 10 ans, disons), il n'en reste pas moins que le ménage-famille est un concept pratique opératoire actuellement dans l'enquête de terrain, où le mieux est souvent l'ennemi du bien et où il vaut mieux savoir composer avec la réalité et être modeste que vouloir imposer à cette même réalité des concepts, satisfaisants pour l'esprit mais inapplicables dans les conditions d'exécution du travail de collecte. Nous avons bien là une illusion méthodologique fabriquée par une technique de collecte : comme concept pratique de collecte le ménage-famille est opérationnel, sa coïncidence avec une réalité sociale et un vécu des individus est pure chance. Il suffit de le savoir.

COMMENTAIRES

L'étude démographique de la famille et du ménage a produit désormais de nombreux documents dont nous n'avons cité que quelques-uns. Au lecteur intéressé signalons :

Le CICRED est un organisme de coordination entre institutions qui poursuivent de mêmes buts et objectifs. Sis à Paris, 27 rue du Commandeur, 14^e arrondissement, il impulse des travaux dans quatre sujets principaux, dont la famille. Il a organisé plusieurs réunions, l'une en 1982, l'autre en 1984. Les rapports de ces rencontres sont publiés, ainsi que le rapport de lancement du projet, de 1979.

On trouvera dans la publication suivante un résumé des différentes méthodes d'analyse de la famille et du ménage :

Les données individuelles et collectives, *in Sources et analyse des données démographiques*, DGRST Paris, 1975 : III^e partie, vol. 1.

Lors des colloques ou rencontres du CICRED un certain nombre de documents ont été produits par des démographes et sociologues de l'ORSTOM (Paris), ainsi que des documents de synthèse des travaux réalisés par cet organisme sur la famille. Non publiés ils sont cependant disponibles.

AMIRA, groupe de professionnels en statistique et en économie, rattachés à l'INSEE/Paris, a produit toute une réflexion sur les « unités d'observation », thème très proche de celui abordé ici. En particulier AMIRA a publié un document de synthèse : *Contributions reçues sur le thème « unités d'observation »*. AMIRA/INSEE, Paris, 1983/234.

Enfin, la revue *Population Index* a publié dans sa livraison d'avril 1979 : *Household and Family Demography : A Bibliographic Essay. Population Index*, vol. 45, n° 2, 1979 : 173-194.

Notes

- (1) L'extension de la démographie hors de ce champ/point de vue quantitatif/statistique, a pour principal inconvénient de faire de la démographie, soit une science de synthèse (synthèse de quoi, au nom de quoi?), soit *la* Science.
- (2) Voir notre article in STATECO, INSEE Paris, n° 35, 1983 : Nuptialités : 37-57.
- (3) C'est le cas de certains travailleurs Antandroy à Madagascar qui sont des itinérants ; travailleurs agricoles, profitant des diversités offertes par l'écologie de l'île, ils travaillent ici ou là pendant quelques mois, ou quelques semaines, ceci durant quelques années où ils accumulent un pécule avant de s'installer au pays.
- (4) Il faut dire que l'abus qui a été fait de notions telles que « fécondité naturelle » dans la littérature démographique a provoqué quelques réactions intempestives.
- (5) *Annales économies et sociétés*, numéro spécial sur la famille, 1965.
- (6) La planification familiale moderne appuyée sur des techniques de contraception sans précédent dans l'histoire est un service social comme un autre et dont les justifications techniques, politiques (écart croissance de la population/croissance de l'économie), démographiques, sociales (situation des femmes) sont suffisantes pour qu'on n'y adjoigne pas, et surtout qu'on ne la confonde pas avec, un malthusianisme politique.
- (7) Ces réflexions n'entraînent aucun jugement sur la légitimité de travaux tels que ceux engagés par Emmanuel TODD ; il est évident que l'utilisation que celui-ci fait de données que par ailleurs nous contestons en tant que praticiens d'enquête, sont des données qui existent et qui donc, en tant que données, doivent être utilisées, ce qu'E. TODD réalise, dans une certaine problématique.
- (8) Pour une enquête fondée sur des données relativement simples, on est arrivé à obtenir plusieurs jeux de ... 256 tableaux ... Disons en passant que les facilités informatiques ne remplacent pas les idées, lesquelles ne sortent pas des nombres comme le pensent certains. Or l'analyse statistique des ménages-familles des recensements et enquêtes démographiques aboutit à une production de tableaux qui s'évalue en kilogrammes. Voir B. LACOMBE *et al.*, 1982.

BIBLIOGRAPHIE

BOUNGOU (G.) *et al.*, 1984. — *Données statistiques sur la famille au Congo*. Rapport final du projet DGRS Congo et ORSTOM Brazzaville sur les Normes démographiques et les nouvelles dimensions familiales au Congo DGRS/ORSTOM Brazzaville 1983, 46 p., *multigr.*

- DUPÂQUIER (J.), 1976. — La table de mortalité d'E. Halley. *Annales de démographie historique*, 1976 : 485-503.
- GARENNE (M.), 1981. — *La taille des ménages en Afrique tropicale*. ORSTOM, Section de démographie, document de travail n° 12 ORSTOM, Paris, 43 p., multigr.
- LACOMBE (B.) *et al.*, 1982. — *Les ménages des villes du Congo*. Document pour la réunion du CICRED de décembre 1982, 17 p., multigr.
- LE BRAS (H.), 1979. — *L'enfant et la famille dans les pays de l'OCDE*. Paris, OCDE, 219 p.
- MARTIN (V.), 1970. — Structure démographique de la famille chez les Sérère et les Wolof. *Population*, 1970, n° 4 : 771-796.
- RAULIN (H.), 1975. — Commentaire socio-ethnologique. *Afrique Noire, Madagascar Comores : Démographie comparée*, vol. 8, t. II. DGRST-Paris, 1967 (1^{re} édition en 1975).